

N° 31/10.09

DEMANDE D'UN CREDIT DE CHF 600'000.00 POUR LE REMPLACEMENT DES CONDUITES INDUSTRIELLES, LA REHABILITATION DES COLLECTEURS ET LA REFECTION DU REVETEMENT ROUTIER AU CHEMIN DE CHAUDABRONNAZ, SUBSIDE DE L'ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE INCENDIE (ECA) NON DEDUIT



Annexe : 1 plan

Infrastructures et énergies

Préavis présenté au Conseil communal en séance du 7 octobre 2009

Première séance de commission : mardi 27 octobre 2009, à 18 h 30, avenue de Riond-Bosson 14, salle Léman

Table des matières

1	PREAMBULE.....	3
2	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	3
	2.1 Eau potable	3
	2.2 Gaz naturel.....	3
	2.3 Electricité communale	4
	2.4 Canalisations d'eaux claires et d'eaux usées	4
	2.5 Revêtement routier	4
3	ASPECT FINANCIER.....	4
4	CHARGES FINANCIERES D'EXPLOITATION	5
5	CONCLUSION.....	5

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PREAMBULE

Le chemin de Chaudabronnaz est un chemin public dont les infrastructures ont vieilli correctement mais qui demandent un remplacement car elles arrivent en bout de vie ou sont sous-dimensionnées. Il en va de même pour tous les autres chemins qui débouchent sur son tracé et qui exigent des travaux sur une partie de leur tronçon. Ces infrastructures posées dès les années 1950 seront remplacées afin de garantir la viabilité du quartier et développer les ventes de gaz naturel.

2 DESCRIPTIF DES TRAVAUX

2.1 *Eau potable*

La conduite d'eau potable en fonte grise ne répond plus aux exigences actuelles et le calibre de cette conduite (DN 100) est inférieur au minimum requis par l'ECA.

Pour pallier ce problème et pour suivre le Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE), il est prévu de remplacer la conduite en fonte grise par une en polyéthylène (PE) de Ø 180 mm, dans le chemin de Chaudabronnaz sur une longueur de 175 m.

Des tronçons de conduites en direction du chemin des Blanches-Vignes (30 m), du chemin de la Colline (60 m) et du chemin René-Morax (10 m) seront également remplacés pour compléter le réseau et/ou remplacer de vieux tronçons.

De plus, la conduite de Chaudabronnaz sera prolongée de 110 m au sud (jusqu'au Centre de vie infantine) afin de réaliser un bouclage avec les conduites de la Gracieuse. Le passage sous l'avenue Muret sera réalisé par forage dirigé afin d'éviter toute gêne à la circulation sur cet axe très chargé. Ces travaux de forage dirigé seront effectués par une entreprise spécialisée.

Les travaux d'appareillage (pose des conduites pression) seront exécutés par les Services industriels.

2.2 *Gaz naturel*

Avec le fort développement de raccordements de bâtiments au gaz naturel dans le quartier, le réseau actuel a atteint ses ultimes limites en capacité. Il n'est plus possible de répondre favorablement à de nouvelles demandes de raccordement sans les travaux envisagés.

Il est prévu de poser en parallèle de la conduite d'eau, une nouvelle conduite de gaz en PE Ø 180 dans le chemin de Chaudabronnaz sur une longueur de 175 m.

Des tronçons de conduites (nouveau ou remplacement) en direction du chemin des Blanches-Vignes (30 m), du chemin de la Colline (60 m) et du chemin René-Morax (10 m) seront également réalisés pour compléter le réseau et/ou remplacer des conduites sous-dimensionnées.

De plus, la conduite de Chaudabronnaz sera prolongée de 110 m au sud (jusqu'au Centre de vie infantine) afin de la relier au réseau principal. Le passage sous l'avenue Muret sera réalisé par forage dirigé afin d'éviter toute gêne à la circulation sur cet axe très chargé. Ces travaux de forage dirigé seront effectués par une entreprise spécialisée.

Les travaux d'appareillage (pose des conduites pression) seront exécutés par les Services industriels.

2.3 *Electricité communale*

Dans le but d'améliorer ou de remplacer l'éclairage public existant, il est prévu la pose de gaines PE en parallèle aux conduites d'eau potable et de gaz naturel. Les luminaires sur le chemin de Chaudabronnaz seront remplacés par 6 éléments équipés de sources lumineuses aux iodures métalliques afin de réduire la consommation d'électricité de 50 %.

2.4 *Canalisations d'eaux claires et d'eaux usées*

Le contrôle par télévision fait apparaître des canalisations en mauvais état. Des défauts d'étanchéité, de corrosion, d'incrustation, de cassures et de pénétrations de racines d'importance variable sont visibles sur les deux canalisations.

Les 35 m de collecteurs d'eaux usées en très mauvais état seront reconstruits dans le diamètre initial de 300 mm. Les autres tronçons, dont la structure est récupérable, seront traités par la technique du chemisage. 165 m de collecteurs d'eaux claires de Ø 250 mm à 300 mm sont concernés par cette intervention.

Deux chambres de contrôle hors norme et dont la conception génère des problèmes de fonctionnement lors de pluie d'orage seront reconstruites.

2.5 *Revêtement routier*

Le revêtement sera remis à neuf sur l'entier de la surface du chemin. Les secteurs qui ne sont pas touchés par les fouilles seront dégrappés et de nouvelles couches de support et de roulement seront posées.

3 ASPECT FINANCIER

1. Travaux de génie civil		
. Installation de chantier et signalisation	8'500.00	
. Travaux préparatoires	31'500.00	
. Fouille en rigole, étayages	115'000.00	
. Canalisation, chambres et regards	13'000.00	
. Travaux annexes	27'000.00	
. Chaussées	75'500.00	
. Electricité et signalisation	11'500.00	
. Régie	<u>22'000.00</u>	304'000.00
2. Forage dirigé		
. Prestation pour travaux de forage	27'000.00	
. Autorisations et surveillance	<u>3'000.00</u>	30'000.00
3. Appareillages pour réseaux SI		
. Eau (tubes, vannes, raccords et divers)	62'500.00	
. Gaz (tubes, vannes, raccords et divers)	44'500.00	
. Eclairage public (mâts, luminaires, câbles et divers)	16'000.00	123'000.00
4. Chemisage des canalisations EU - EC		
. Installation de chantier et signalisation	5'000.00	
. Travaux préparatoires	13'000.00	
. Travaux de chemisage	60'000.00	
. Régie	<u>6'000.00</u>	84'000.00

5. Divers et imprévus (env. 5%)		<u>16'000.00</u>
Total préavis HT		557'000.00
TVA 7.6 %		<u>43'332.00</u>
Total TTC (arrondi)		<u>600'000.00</u>

Prestations fournies par IE

. Main-d'œuvre et pose des appareillages eau et gaz	67'000.00	
. Etude, projet, direction des travaux	<u>70'000.00</u>	<u>137'000.00</u>

Le subside ECA est estimé à CHF 35'000.

Un montant de CHF 650'000.00 figure au plan des investissements.

4 CHARGES FINANCIERES D'EXPLOITATION

L'amortissement des dépenses sera supporté par les avoirs disponibles ou, le cas échéant, par les comptes de crédit au taux d'intérêt en usage.

Cette dépense n'engendrera pas de frais d'exploitation supplémentaires.

5 CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 600'000.00 pour le remplacement des conduites industrielles, la réhabilitation des collecteurs et la réfection du revêtement routier au chemin de Chaudabronnaz, subside de l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (ECA) non déduit;
2. de dire que ce montant sera amorti, en règle générale, en 20 ans, à raison de CHF 30'000.00 par année, à porter en compte dès le budget 2010.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 septembre 2009.

la syndique

le secrétaire

N. Gorrite

G. Stella